

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 224/01

ÉFAI – 010587 – AMR 28/022/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

ÉQUATEUR **Luis Villacís Maldonado, syndicaliste et membre influent de la société civile
et sa famille**

Londres, le 7 septembre 2001

Trois bombes lacrymogènes ont été jetées sur le domicile du dirigeant associatif Luis Villacís Maldonado dans la nuit du 1^{er} septembre, alors qu'il venait d'annoncer qu'il était en train d'organiser une manifestation antigouvernementale. Il se trouvait chez lui avec sa famille lors de cette attaque et Amnesty International pense que ces personnes sont toujours en grand danger.

Luis Villacís Maldonado est le président du *Frente Popular* (Front populaire), une coalition de syndicats et d'organisations populaires. Il avait annoncé peu de temps auparavant qu'il était en train d'organiser pour les 11 et 12 septembre un grand rassemblement pour protester contre la politique économique du gouvernement.

Cet homme avait été arrêté sans mandat en janvier 2001, pour le punir semble-t-il d'avoir organisé, de manière pourtant légitime, des manifestations contre la politique économique gouvernementale. Un juge avait ordonné sa libération le lendemain de son arrestation (voir l'AU 27/01 - AMR 28/001/01 du 31 janvier 2001 et la suivante - AMR 28/003/01 du 2 février).

L'attaque contre Luis Villacís Maldonado et ses proches semble faire partie des manœuvres d'intimidation et des menaces dont sont victimes les organisations de défense des droits humains, les journalistes, les personnalités de la société civile et les personnes qui critiquent le gouvernement depuis qu'un groupe appelé *Legión Blanca* a commencé en juillet une campagne d'intimidation par courrier électronique (voir l'AU 189/01 - AMR 28/017/2001 du 26 juillet et sa mise à jour AMR 28/018/01 du 2 août). Le premier courrier électronique envoyé par le groupe citait Luis Villacís Maldonado et l'accusait, en même temps que d'autres syndicalistes et des membres de partis politiques de gauche d'être des « criminels » et de servir les intérêts de Cuba.

Si les autorités équatoriennes sont déterminées à assurer la protection des droits humains dans leur pays, il faut qu'elles fassent le nécessaire pour déférer rapidement en justice les personnes soupçonnées d'être responsables de l'attaque du 1^{er} septembre.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Luis Villacís Maldonado et de sa famille ;
- demandez aux autorités de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de cet homme afin qu'il puisse poursuivre ses activités légitimes en toute sécurité ;
- demandez que soit ouverte sans délai une enquête concluante sur l'attaque aux bombes lacrymogènes du 1^{er} septembre et insistez pour que les résultats de ces investigations soient rendus publics et pour que les personnes soupçonnées d'être responsables de ces agissements soient déférées à la justice.

APPELS À : Obtenir une ligne de fax peut s'avérer difficile en Équateur. Persévérez s'il vous plaît. Si quelqu'un vous répond, dites : « Por favor, me puede dar tono de fax » (« S'il vous plaît, donnez-moi la ligne de fax »).

Ministre de l'Intérieur :

Dr. Juan Manrique Martínez
Ministro de Gobierno y Policía
Ministerio de Gobierno y Policía
Benalcázar y Espejo
Quito, Équateur
Fax : + 593 2 580 067

Télégrammes : Ministerio de Gobierno, Quito, Équateur

Formule d'appel : Señor Ministro, / Monsieur le Ministre,

Commission parlementaire des droits humains :

Dr. Bolívar Sánchez Ribadeneira
Presidente de la Comisión Especializada Permanente
de los Derechos Humanos del H. Congreso Nacional
Luis Saá y Sodiro
Edificio Daniel Cadena, 1^o piso, oficina 108
Quito, Équateur

Fax : + 593 2 504 295

Formule d'appel : Señor Presidente / Monsieur le Président,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Centro de Documentación en Derechos Humanos

« Segundo Montes Mozo S.J. »

Av. 10 e Agosto N26-57 y Gral Vicente Aguirre

Edif. Tauro, Of. 802

Quito, Équateur

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Équateur dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 19 OCTOBRE 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : www.efai.org*